

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1874.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1874 (1).

AMENDEMENT.

Les soussignés ont l'honneur de proposer de porter de 47,500 à 56,000 francs le chiffre de l'article 108 du budget.

THONISSEN.

KERVYN DE LETTENHOVE.

B. C. DUMORTIER.

(1) Budget, n° 130, VI (session de 1872-1875).

Rapport, n° 20.

Amendements du Gouvernement, n° 26.

Rapport sur ces amendements, n° 57.

Amendement, n° 58.
